

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CCAS DU 12 OCTOBRE 2023 A 18H**

Sous la Présidence de Monsieur Rachel PASCAL, Président du Conseil d'administration.

La convocation a été adressée le jeudi 05 octobre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1. Election d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 juin 2023.
3. Missions du CCAS
4. Sortie à Dommartin-sous-Amance.
5. Affaires diverses.

Étaient présents : Mesdames Elisabeth HUSSARD, Marie-Pierre VINET, Roseline PIROTTE, Christiane SCHUELLER, Delphine JOLIOT, Messieurs, Rachel PASCAL, Roger CHOTTIN.

Étaient absentes excusées : Madame Salimata SPINATO, qui donne pouvoir à Mme Christiane SCHUELLER. Mesdames Monique STEGNER et Tiffany FRABOULET, aucun pouvoir.

Compte-rendu affiché le 18 octobre 2023.

1. Election d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président invite le Conseil d'Administration à procéder à l'élection d'un secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration désigne Mme Marie-Pierre VINET pour remplir cette fonction.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 juin 2023

Après lecture par tous les membres du CCAS, le compte-rendu de la réunion du 22 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

3. Mission du CCAS

M. le Maire informe les membres du CCAS de la suppression de l'obligation légale de créer un CCAS dans les communes de moins de 1500 habitants.

Le SGC de Vandœuvre-Lès-Nancy nous informe de la charge administrative importante (Budget, Compte Administratif, Compte de Gestion).

Pour cette année 2023, seulement 10 mandats ont été émis pour notre collectivité.

Il est décidé, à l'unanimité, sur Manoncourt-en-Vermois de maintenir le CCAS jusqu'à la fin de ce mandat.

4. Sortie à Dommartin-sous-Amance

Rappel : à ce jour : 34 participants.

Nous sommes dans l'attente des dernières réponses : inscriptions possibles jusqu'au 22 octobre inclus.

La séance se termine à 19h.

La secrétaire de séance

Marie-Pierre VINET



Monsieur Le Président

Rachel PASCAL

